

COMMUNIQUÉ

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

Santé financière du Régime

Le Régime de retraite de Radio-Canada conserve des assises financières solides, les principaux indicateurs de la santé générale du Régime se comparant avantageusement à ceux d'autres régimes de retraite canadiens.

Le Régime de retraite de Radio-Canada affichait un excédent de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation de 2,15 milliards de dollars au 31 décembre 2017, une hausse de 420 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la continuité se chiffrait à 143,4 % au 31 décembre 2017, marquant une hausse de 8,0 % depuis le début de l'exercice.

La situation de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité (dans l'hypothèse d'une liquidation) s'est améliorée de 327 millions de dollars depuis le début de l'exercice, avec l'enregistrement d'un déficit de 11 millions de dollars au 31 décembre 2017. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité était de 99,9 % au 31 décembre 2017, une hausse de 4,8 % durant l'exercice.



Faites connaissance avec les membres du Conseil

M^{me} Monique Marcotte
S'est jointe au Conseil en août 2016



M^{me} Marcotte est vice-présidente, Personnes et Culture à CBC/Radio-Canada. Elle met au profit du Conseil de fiducie plus de 25 ans de connaissances et d'expérience de travail au sein de CBC/Radio-Canada. Durant ces années, elle a occupé divers postes de direction aux Services français et anglais, aux ressources humaines et au service Stratégie et Planification.

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif net disponible pour le service des prestations	7 111 millions de dollars	6 618 millions de dollars
Excédent de capitalisation estimatif, selon le principe de la continuité de l'exploitation	2 152 millions de dollars	1 731 millions de dollars
Déficit de capitalisation estimatif, selon le principe de la solvabilité	-11 millions de dollars	-338 millions de dollars
Nombre de rentes versées	9 831	9 756
Nombre de participants au régime	7 243	7 098

Rendement financier

En 2017, le Régime a inscrit un rendement de 11,2 %, qui est supérieur à tous ses principaux indices de référence. Ce sursur rendement a permis d'améliorer la situation financière globale du Régime, qui a vu son actif net augmenter de 493 millions pour s'établir à 7,11 milliards de dollars à la fin de la période. Étant parvenu à maturité, le Régime a versé des prestations de 291 millions de dollars aux retraités et perçu des cotisations de 104 millions de dollars de CBC/Radio-Canada et des employés en 2017.

En ce qui concerne le rendement annualisé sur quatre ans, le Régime affiche un taux de 11,4% qui surpasse ses principaux indices de référence.



Stratégie de placement

La stratégie de placement en fonction du passif a continué de produire de bons résultats. La stratégie vise à dégager des revenus d'investissement qui correspondent à la croissance des obligations au titre des prestations de retraite du Régime à long terme. Cette approche a pour effet de stabiliser la position de capitalisation et d'assurer la sécurité des prestations. Même si le rendement peut varier dans une année donnée, le Régime maintient son engagement pour bénéficier des avantages à long terme de sa stratégie de placement en fonction du passif.

Services aux participants

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 96 % pour le quatrième trimestre de 2017. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions. Le Régime s'efforce d'assurer des services d'administration des prestations de grande qualité, selon le meilleur rapport coût-efficacité.



96 %

RESULTATS DU SONDRAGE
SUR L'EXPERIENCE DES
PARTICIPANTS

Gouvernance

M^{me} Maureen McCaw a été réélue comme présidente du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada. M. Jon Soper a pris part en mars à sa dernière réunion du Conseil de fiducie, après y avoir siégé pendant 16 ans. Les fiduciaires ont souligné son dévouement et le travail qu'il a accompli au sein du Conseil de fiducie. Le Conseil a également accepté et approuvé le rapport actuariel et le rapport d'audit du Régime pour 2017, en plus d'approuver les états financiers 2017 du Régime.

Le Rapport annuel pourra être consulté bientôt sur le site web du Régime à l'adresse suivante : cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/

Un résumé du Plan stratégique de la période 2015-2020 et de son état d'avancement figure à la page suivante.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms/ (c.-à-d. sous l'onglet « Aide » du site web du Régime).

Nous assurons la sécurité des prestations

DEPUIS CINQUANTE ANS... ET POUR LONGTEMPS ENCORE



✓ Atteint
 ● En cours
 ✗ Inachevé

BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) au 31 décembre 2017	MODE	ACTIVITÉS DE 2017 au 31 décembre 2017	MODE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS D'ICI 2020
<p>1 Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisants pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le rendement de la Caisse sur 4 ans est supérieur de 50 points de base au rendement de référence. Le rendement de la Caisse sur 4 ans est égal ou supérieur au rendement actuariel exigé. La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance aux risques. 	<p>✓ ✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> Investir de manière à dégager un rendement qui est supérieur à celui du portefeuille de référence par 50 points de base, après les frais. Mener une étude de modélisation de l'actif et du passif (MAP). Surveiller l'évolution du marché des rentes et du cadre réglementaire. Examiner de nouvelles possibilités de placement. 	<p>✓ ✓ ✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Régime est entièrement capitalisé. 
<p>2 Assurer la prestation rentable et en temps opportun de services d'administration des prestations conformément au texte du Régime.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Obtenir des résultats de 80 % ou plus au sondage sur l'expérience des participants Assurer la prestation de services d'administration des prestations en respectant les cibles. 	<p>✓ ✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> Gérer et surveiller les services d'administration des prestations assurés en fonction des ententes sur les niveaux de service. Chercher à améliorer le site web du CAP. Examiner le service interne d'administration des pensions et les besoins en ressources. Cerner les occasions d'économies au niveau de l'administration des prestations de retraite et de la Caisse. 	<p>✓ ✓ ✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les niveaux de service sont conformes à des attentes réalisables. L'utilisation accrue du site web par les participants engendre une réduction des coûts et des services de centre d'appels nécessaires. 
<p>3 Communiquer efficacement avec les participants et les parties intéressées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer chaque année la relation avec le promoteur. Présenter aux parties intéressées des communications complètes, claires et dans les délais impartis. 	<p>✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de marque et de communication. Élaborer des relevés de retraite et les envoyer aux participants inactifs conformément aux nouvelles exigences réglementaires. Travailler avec le promoteur à la promotion des avantages d'un régime à prestations déterminées. Faire des présentations annuelles devant les parties intéressées. Mettre en œuvre le nouveau processus de vérification des retraités. 	<p>✓ ✓ ✓ ✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'exercice de promotion de l'image de marque est achevé. Des mécanismes plus officiels d'échanges collaboratifs avec le promoteur sont en place. 
<p>4 Maintenir en place des structures efficaces de gouvernance et d'organisation qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion sans réserve des vérificateurs, ne prévoyant pas de retraitement important. Les réunions et les formations des fiduciaires sont jugées bonnes ou obtiennent une cote supérieure. Coûts égaux ou inférieurs à la valeur de référence. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 	<p>✓ ✓ ✓ ✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mener quatre (4) autoévaluations des mesures de contrôle selon les priorités en matière de risque cernées lors de l'examen du Registre des risques. Veiller à renforcer le processus de surveillance des fournisseurs. Rechercher les options relatives à l'adoption d'un nouveau système de rapports financiers. Rationaliser les rapports mensuels et trimestriels pour mettre l'accent sur la mise en œuvre de la stratégie. Mener l'évaluation actuarielle de 2016 et l'évaluation actuarielle préalable de 2017 dans les délais prescrits. 	<p>✓ ✓ ✓ ✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'organisation dispose de suffisamment de ressources et compte sur des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir. Les examens coût/efficacité mènent probablement à la gestion à l'interne d'une plus grande partie des actifs. 
<p>5 Être une organisation d'apprentissage continu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Offrir souvent des occasions de formation continue. 	<p>✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une orientation aux nouveaux fiduciaires et faciliter leur intégration. Offrir aux fiduciaires des occasions de formation continue en accordant la priorité aux domaines dans lesquels leurs compétences sont insuffisantes. Offrir des occasions de formation et de perfectionnement professionnels. Continuer de suivre les progrès technologiques et analytiques qui simplifient, soutiennent et renforcent nos initiatives. 	<p>✓ ✓ ✓ ✓</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une organisation capable d'adaptation qui est prête à évaluer d'autres pratiques et philosophies innovantes, y compris l'examen continu de la stratégie de placement en fonction du passif. 